



Guide de candidature

Démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Pour l'obtention de l'attestation d'études collégiales (AEC) Intégration à la profession de technologue en radiodiagnostic (CLE.00)



Compétences du programme	p.2
Objectifs	p.2
Durée de la démarche	p.3
Conditions d'admission	p.3
Étapes de la démarche	p.4-5-6
Frais	p.6
Contact	p.7

Service de l'organisation de l'enseignement et de la formation continue 9155 St-Hubert Montréal (Québec) - H2M 1Y8 http://www.collegeahuntsic.qc.ca 514.389-5921 poste 2069

514-389-5921, poste 2969 1-866-389-5921, poste 2969

Compétences du programme d'études

AEC Intégration à la profession de technologue en radiodiagnostic

En démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Code de la compétence	Titre de la compétence
AF68	Analyser la profession au Québec Cours complet obligatoire : 142-254-AH Systèmes professionnel et de la santé au Québec
AF69	Prodiguer des soins en radiodiagnostic
AF70	Interagir en milieu professionnel
AF71 a)	Effectuer des examens radiographiques (planifier des examens, critiquer des images)
AF71 b)	Effectuer des examens radiographiques – Stage de 75 heures
AF72	Effectuer des examens radioscopiques – Stage de 75 heures
AF73	Effectuer des examens tomodensitométriques – Stage de 75 heures
AF34 a)	Effectuer des examens en résonance magnétique (Expliquer le fonctionnement d'un appareil d'IRM et analyser les images)
AF34 b)	Effectuer des examens en résonance magnétique – Stage de 75 heures

Objectifs de la démarche

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une démarche qui reconnaît votre scolarité antérieure et valorise votre expérience de travail pour vous permettre d'obtenir un diplôme lié à votre domaine de compétence.

L'obtention de *l'AEC Intégration à la profession de technologue en radiodiagnostic* est la condition vous permettant de vous inscrire à l'examen d'entrée à la profession de Technologue en radiodiagnostic, auprès de l'OTIMROEPMQ. Ces derniers ont lieu 2 fois par année, en juin et novembre.

Une équipe en RAC à votre service

- Votre démarche est supervisée par une conseillère pédagogique en RAC;
- Votre cheminement scolaire est encadré par une aide pédagogique individuelle en RAC;

• Les activités d'évaluation et de formation d'appoint sont assurées par une équipe d'enseignants expérimentés.

Durée de la démarche

L'ensemble des étapes et activités de la démarche est d'une durée moyenne de 6 mois. Cependant, si des cours complets complémentaires sont à suivre selon votre bilan des compétences, outre celui obligatoire, elle peut varier entre 10 à 18 mois.

Conditions d'admission

Ce programme s'adresse aux personnes immigrantes. Pour y être admissible, les personnes candidates doivent être référées par l'OTIMROEPMQ.

1. Acquis scolaires:

Posséder au moins un des diplômes suivants :

- Diplôme d'état en infirmerie, option technicienne en radiologie
- Diplôme d'état de manipulateur en radiologie
- License professionnelle en techniques d'imagerie médicale
- Diplôme d'études de technicien supérieur en radiologie
- Diplôme d'ingénieur des travaux en imagerie médicale

Évaluation comparative du MIFI : DEC Technique - Domaine : Santé - Technologie de radiodiagnostic, ou Baccalauréat en radiologie

2. Expérience professionnelle :

Posséder <u>au moins</u> deux années d'expérience professionnelle significative et pratique en :

- Radiologie
- Et incluant au moins un des trois secteurs d'intervention suivants :
- Radioscopie
- Tomodensitométrie
- Résonance magnétique

3. Statut social:

- Avoir la citoyenneté canadienne ou être résident permanent.
- Avoir le statut de résident du Québec (détenteur d'un Certificat de Sélection du Québec (CSQ) ou de réfugié avec le CSQ, dans ce dernier cas voir plus loin les documents requis).
- **4.** Satisfaire, le cas échéant, à certaines conditions particulières d'admission déterminées par règlement du Collège, dont les deux (2) suivantes :

- Démontrer une connaissance suffisante de la langue française, notamment en réussissant, lorsque la formation jugée suffisante a été réalisée hors Québec ou au Québec dans une autre langue que le français, le test d'appréciation du français administré par le Collège;
- Avoir obtenu un résultat jugé suffisant par le Collège à la suite d'un test, une entrevue ou un examen.

Étapes de la démarche

Étape 1

Contactez l'OTIMROEPMQ, prière de le faire à l'adresse suivante : <u>admission@otimroepmq.ca</u>. Vous obtiendrez l'information nécessaire sur la procédure que vous devrez réaliser pour être référé au Collège Ahuntsic.

Étape 2

Préparation et dépôt du dossier de candidature au Collège Ahuntsic

Toute personne répondant aux conditions d'admission peut présenter une demande pour participer à une démarche de RAC. Pour ce faire, elle doit fournir les documents suivants, en français, et les joindre à sa demande :

- Certificat de naissance
- Preuve de résidence au Québec : Certificat de sélection du Québec (CSQ) de préférence ou RAMO
- Preuve de citoyenneté canadienne ou carte (recto-verso) de résident permanent
- Diplôme(s)
- Description sommaire du ou des programmes suivis en imagerie médicale
- Évaluation comparative du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIFI)
- Curriculum Vitae
- Attestation(s) d'emploi
- Stages réalisés sous la prescription de l'OTIMROEPMQ, s'il y a lieu
- Autres stages réalisés (dates et durée en heures)
- Lettre de l'OTIMROEPMO

Dans le cas d'une personne ayant un CSQ de personne réfugiée protégée n'ayant pas la résidence permanente :

- Tous les documents ci-haut (à l'exception de la résidence permanente) plus :
 - L'avis de décision de statut de personne réfugiée
 - La carte de la RAMQ
 - Un permis d'études valide

Si la personne n'a pas de permis d'études valide, une fois tous ces documents reçus (à l'exception du permis d'études), nous réalisons avec elle l'étape de validation. Si le verdict d'admission est positif, nous lui remettons une lettre d'admission qui lui permettra de faire sa demande de permis d'études. Entre temps, si la personne obtient sa résidence permanente, elle n'a pas besoin de faire la demande de permis d'études.

Le paiement de frais de 90 \$ pour les droits d'admission permettant d'obtenir son numéro d'étudiant. Ce montant est non remboursable.

Dès réception de votre référence par l'OTIMROEPMQ, nous vous transmettrons les informations nécessaires pour le dépôt de votre dossier, dont la date limite de dépôt.

Étape 3

Validation de la candidature

- Étude du dossier par un spécialiste du département de radiodiagnostic et la conseillère pédagogique en RAC;
- Autoévaluation des compétences. Cet exercice, réalisé par la personne candidate, vise à évaluer le niveau de maîtrise de chacune des compétences du programme;
- Entrevue de validation. Un spécialiste du département de radiodiagnostic et la conseillère pédagogique en RAC rencontreront la personne candidate pour approfondir l'autoévaluation et préciser davantage certains aspects de la démarche.

Étape 4

Verdict d'admission

Le Collège remettra un bilan de validation et une lettre d'admission à la personne candidate ayant déposé son dossier de candidature et ayant complété avec succès les étapes de validation de candidature. Lorsque ce n'est pas le cas, le bilan fournira des recommandations d'actions pour parfaire sa formation et sa préparation à l'examen de l'Ordre afin de pratiquer en radiodiagnostic au Québec.

Étape 5

Accueil et formation numérique

Une rencontre d'accueil marquera le début de la démarche. Une feuille de cheminement personnalisé indiquant les compétences à démontrer en RAC sera remise à chaque personne candidate, incluant, si besoin est, les cours à suivre au complet outre celui qui est obligatoire pour tous. Présentation de la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences, de ses particularités et exigences, et des règles appliquées au Collège Ahuntsic.

Une formation numérique est offerte aux candidats admis afin de les outiller dans l'utilisation des outils numériques du Collège. Les activités de la démarche se réalisant principalement à distance, ces outils sont essentiels à cette dernière.

Étape 6

Évaluation des compétences

De façon séquentielle, chacune des compétences sera évaluée à l'aide de différents outils : questionnaires, exercices écrits ou en laboratoire, entretiens avec un spécialiste, etc.

Étape 7

Formation manquante

Si l'évaluation des compétences met en évidence la non-maîtrise de certains éléments, le candidat se verra offrir de la formation d'appoint pour combler ces lacunes et permettre l'atteinte des compétences.

Diplomation

Reconnaissance officielle

Le diplôme de l'AEC Intégration à la profession de technologue en radiodiagnostic est remis lorsque l'ensemble des compétences du programme sont démontrées.

Frais

Droits d'admission : 90 \$ (non remboursables)

Frais pour l'évaluation des compétences du programme : 75\$ par compétence,

pour un maximum de 450\$*

Cours complet à suivre 142-254-AH : 50,50\$

Cours complets complémentaires à suivre, au besoin : 48,00\$ par cours

*Les compétence AF71 et AF34 divisées en parties a) et b) ne constituent chacune qu'une seule compétence au vu des frais.

Modalités de paiement

Les droits d'admission de 90 \$ sont payables au moment du dépôt de votre dossier de candidature.

Le montant relié à l'évaluation des compétences est payable en deux versements, le premier au début de la démarche et le second à la moitié des compétences démontrées. Vous aurez 10 jours pour effectuer vos paiements.

Les droits d'inscription pour les cours complets éventuels seront payables lorsque vous y serez inscrit.

Tous les paiements se font de façon électronique.

Vous pouvez consulter le document « *Description du programme AEC Intégration à la profession de technologue en radiodiagnostic (CLE.00)* » pour plus de détails sur chacune des compétences du programme, en cliquant sur le lien à cet effet dans la même page sur le site Web du Collège Ahuntsic.

Dossier

Le dossier des candidats dont la candidature n'aura pas été retenue sera conservé par le Collège.

Contactez-nous pour toute question!

514 389-5921 poste 2969

marie-christine.duquette@collegeahuntsic.qc.ca